



Commission Jeunes

Saison 2022/2023

Procès-verbal n°1 de la réunion du 29 août 2022

Présents :

RAYBAUDI Eric Président commission Jeunes

AZIL Fabien Conseiller Technique Départemental DAP

PROTIN Nathalie..... Foot à 5

ANDRÉ Jean-Paul Référent Foot à 8

GOUSSET Emmanuel Foot à 8

PERRIN Thibault Foot à 8

BRASTEL Aurélie Commission PEF

Invité :

BOUILLON Benoît Découverte du fonctionnement de la commission

Ouverture de la séance à 18h45

1/ Rentrées et réunions de secteur

1.1/ Dates

Fabien AZIL présente aux membres de la commission les différentes dates de reprise pour la saison 2022-2023 sous réserve du nombre d'équipes en mesure de participer (*faible nombre de licenciés à cette date*) :

- Rentrée du Foot
 - Samedi 10 septembre pour les U7, U9, U11 et U13 à jour de licences
 - Samedi 17 septembre : évènement FFF pour le Grand-Est à Nogent-sur-Seine
- Réunions avec les clubs
 - U7-U9 :
 - Lundi 12 septembre
 - Jeudi 15 septembre
 - U11-U13 :
 - Réunion éducateurs le samedi 27 septembre de 9h à 12h au Centre Sportif de l'Aube

1.2/ Redécoupage géographique

Conformément à ce qui avait été annoncé lors de la réunion bilan en juin, la commission Jeunes a procédé à un redécoupage géographique du département qui est désormais scindé en deux (*et plus en trois secteurs*) afin de rééquilibrer le nombre de clubs par secteur

La commission examine et valide la répartition des clubs dans les secteurs Est ou Ouest. Concernant les clubs de l'agglomération troyenne, il est retenu essentiellement la situation géographique du club et les capacités routières immédiates pour accéder plus rapidement à telle ou telle zone du département

1.3/ Championnat U13 Excellence

Un point est fait sur les engagements des équipes en Championnat U13 Excellence

Dix équipes sont validées : FC Academy / RCSC / FC Nogent / Municipaux / ESTAC / FCMT / Morgendois / Rosières / Vaudoise et St Julien les Villas

Quant à l'équipe de l'AS Chartreux, dont l'engagement a été effectué par mail (*et non via la procédure FootClubs*) mais surtout hors délai, elle est reversée en championnat U13 District

2/ Moments forts du calendrier 2022-2023

2.1/ Catégories U6 à U9

- Rentrée du Foot le 17 septembre à Nogent-sur-Seine
- Journée Nationale des Débutants en Juin

2.2/ Catégorie U10-U11

- Rentrée du Foot sur tout le territoire
- Mise en place d'une Coupe Départementale Futsal U11
- Journée Départementale U11 en mai 2023

2.3/ Catégorie U12-U13

- Rentrée du Foot sur tout le territoire
- Mise en place d'une Coupe Départementale Futsal U13
- Finale Départementale du Festival U13 le samedi 1^{er} ou 8 avril 2023

3/ Administratif

Eric RAYBAUDI rappelle aux membres l'arrêt depuis le 30 juin de toute fonction au sein de la commission de Mireille GROSS, Thierry GUICHARD et Ange ROYER

L'ensemble des membres les remercient pour leur contribution pendant ces nombreuses années et espèrent les revoir autour ou en dehors des terrains

Compte tenu des annonces en cours pour rechercher de nouveaux bénévoles souhaitant intégrer les différentes commissions du District (*dont la commission Jeunes*) et dans l'attente de potentielles candidatures, la répartition pour la saison 2022-2023 des rôles au sein de la commission et les nouveaux critères du Challenge U7-U9 ne seront validés qu'à la prochaine réunion

4/ Questions diverses

RAS

Fin de la séance : 20 h

Prochaines réunions du Pôle Jeunes :

- Lundi 3 octobre à 18h45
- ou sur convocation si nécessaire

Le Président, Eric RAYBAUDI

Les décisions de la Commission du Pôle Jeunes peuvent être frappées d'appel devant la Commission d'Appel compétente (*District*) dans un délai de 7 (*SEPT*) jours à compter du jour de leur publication sur le site Internet du District Aube de Football (<http://district-aube.fff.fr>) (RG. FFF. Article 182, 188 à 190 – Article 3.4.1 de l'annexe 2)